

COMPTE RENDU DE LA REUNION
du 16 juin 2017

Membres présents: Irène DAVID, Corine MOLINS, David BEAUVISAGE, François DAVID, Antoine DHOLLANDE, Thierry DONNET, Tony MARTIN, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN

Membres absents excusés : Isabelle RIBEIRO, Yvon BERTIN, François DUCHEMIN, Claude NOIRON

Invité présent : Francis GERARD

Invité excusé : Loïc HAVARD

Ouverture de la séance à 19h.

Le compte rendu du 24 mars 2017 est approuvé par les membres présents, avec l'ajout suivant : le comité renouvellera l'aide de balles plastiques aux clubs la saison prochaine.

Un instant de recueillement est observé en la mémoire de M. Jean DURAND, président fondateur du TT VENIZEL, décédé à l'âge de 88 ans début juin.

Informations du président (T. MARTIN) : Le comité compte **1065 licenciés** (789 traditionnels et 276 promotionnels) soit -74 par rapport à la saison 2015/16 (840 et 299 licences) ; 89 licences événementielles ont été prises cette saison (initiation scolaire à SOISSONS). Participation à l'**AG de Sport Emploi 02** le 11 mai : cette association rédige les fiches de paye pour de nombreux clubs, employant en temps partiel des vacataires techniques ou administratifs. La **codification des ligues** (et clubs) va être réalisée en juillet par la FFTT : nos clubs auront désormais un numéro commençant par « L07 » en lieu et place du « L19 » qui identifiait l'ex région Picardie (ou L10 pour l'ex région Nord Pas de Calais). Les **demandes de subventions** étant supérieures à l'enveloppe allouée par le conseil départemental, l'aide pour l'achat de matériel sportif et pédagogique sera proportionnellement ajustée (39 k€ sollicités pour 33 k€ alloués). Le **certificat médical** peut être valable 3 ans, sous réserve que le licencié atteste l'absence de non contre-indication sur le questionnaire disponible sur le site du comité.

Conformément à la décision prise le 31 janvier, le comité rappelle qu'il participe aux **frais de compétitions** internationales, sous réserve que le ou la joueuse réponde favorablement en cas de sélection aux Interdépartementaux. Cette contrainte vaudra également la saison prochaine pour l'aide aux qualifiés à une finale nationale.

Pensez à la **licence événementielle** pour les joueurs occasionnels (non licenciés promo ou tradi) venant lors d'une journée portes ouvertes, initiation en milieu scolaire, ... il vous suffit de transmettre au comité (JF WUILLEMAIN) les coordonnées de ces personnes (nom, prénom, date de naissance, adresse physique et courriel, téléphone).

Afin de valoriser l'action de vos bénévoles, pensez à solliciter un **mérite départemental** avant le 15 août (formulaire disponible sur cd02tt.net).

Par ailleurs, n'oubliez pas de renvoyer à la Ligue votre dossier « **challenge régional des clubs** » avant le 28 août, afin notamment de bénéficier de bons d'achats.

Finances (T. DONNET) : Les comptes sont à l'équilibre. Les tarifs ont été unifiés avec les autres départements. Une réunion de la commission « finances » se déroulera le 8 septembre dès 19h.

Championnat par équipes (Y.BERTIN) : Sous réserve de repêchage, les montées / descentes sont les suivantes : **Descendant de R4** : FRESNOY 2, VIVAISE 1, TERGNIER 2, BEAUTOR 1, TTSQ 7, ASPTT St QUENTIN. Les **montants en R4** : SOISSONS 4, GUISE 2, CHAUNY 1, VENIZEL 8 (suite au désistement de CONDE 1). Les **descentes en D2** : COURMELLES 1, PINON 3, CUFFIES 1, BEAUTOR 2, SOISSONS 6, CHATEAU THIERRY 4 (à leur demande), **Montées en D1** : CREPY 2, TERGNIER 4, HIRSON 1, TTSQ 9. Descentes en D3 : FRESNOY 4, PINON 4, CHAUNY 3, HOLNON 4, CUFFIES 2, PINON 5, Montant en D2 : LA CAPELLE 4, VIVAISE 2, BUIRE 6, ASPTT St QUENTIN 4. Le sondage réalisé conduit à un statu quo, la majorité des 26 votes reçus étant défavorable aux adaptations proposées.

Article II.115.2 des règlements sportifs :

Impossibilité ou désistement : [...] Lorsqu'une équipe se désiste deux fois consécutivement pour jouer dans une division à laquelle elle devait accéder, elle est rétrogradée d'une division.

Championnats de l'Aisne (A.DHOLLANDE) : date peu favorable (en concurrence avec la coupe de France Bernard JEU), conduisant à un nombre de clubs limité ; la formule « tournoi » retenue semble toutefois appréciée,

Finales par classement (D.BEAUVISAGE) : peu de féminines, baisse en H8 (46 contre 61 l'an passé), mais petite hausse dans les autres catégories (18 en H10, contre 13 l'an passé, 19 en H12 contre 13 l'an passé, et 8 en H15 contre 9 l'an passé).

Challenge PBM (I.RIBEIRO) : 48 jeunes présents, contre une centaine les années passées ... la date (fête des mères) n'explique pas tout ...

Championnat des jeunes (C. MOLINS) : malgré un championnat chaotique (nombreuses rencontres décalées ou annulées) le podium est le suivant : 1. VENIZEL 2, 2. GUISE, 3. VENIZEL 1. Trois équipes ont joué en +600 points : 1, CREPY, 2, GUIGNICOURT, 3, CHATEAU THIERRY.

Coupe de l'Aisne (A.DHOLLANDE) : la journée finale s'est jouée à CHATEAU THIERRY, voyant VENIZEL s'imposer dans les 3 catégories.

Corpo (JF WUILLEMAIN) : bravo à Corine MOLINS, médaille d'or en simples vétérans, médaille d'argent en doubles mixte, et médaille de bronze en simples dames lors de la finale nationale jouée les 29 et 30 avril 2017 à PONT A MOUSSONS. Pour rappel, la participation au critérium « corpo » est gratuite, et peut conduire à une finale nationale ... qu'on se le dise !

CREF (P. TABARY) : 7 candidats présents lors de la journée d'information du 26 avril. L'effectif devrait passer à 12 athlètes la saison à venir (3 qui poursuivent, et 9 nouveaux dont 4 hors département).

Séance levée à 21h.

Prochaines réunions le 8 septembre (20h), 15 septembre (assemblée générale à CHATEAU THIERRY – 8 avenue du Château – pointage à 19h30), 10 novembre, 19 décembre, 23 février, 20 avril, 15 juin.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN